



# Vivre à Arbin



Vie du Village

Faits divers

Lettre n°59.

Bien cher Albinus

Dans la communication du Conseil de notre Commune, comme dans bon nombre d'autres, l'accent est mis sur le traitement sélectif des déchets. Dans ce domaine, une page entière du dernier bulletin municipal était consacrée à l'installation de composteurs à la Résidence de la Roche du Guet. C'est bien beau tout ça, mais encore faudrait-il que les Conseillers soient cohérents, et nous fassent aussi un reportage sur la décharge de matériaux en tous genres qui sont déversés sur un terrain communal de la Zone Industrielle, route des Jardins. Puisqu'ils ne l'ont pas encore fait tu trouveras ci-dessous quelques photos instructives prises le 29 septembre.

\*\*\*



Vue générale de la décharge, route des Jardins.



Des monticules de terre et de rochers.



Des amas de plaques bitumineuses.



**Des gravats avec tube en ciment.**



**Des bordures avec roue de voiture.**



**Des bordures avec blocs de béton.**



**Des monticules de détrit.**

Tu peux te rendre compte, Albinus, que le Conseil a une singulière façon de remblayer ce terrain, car c'est bien de cela qu'il s'agit, puisque manifestement une partie a été aplanie par un engin. Aucun panneau d'interdiction n'est posé sur le site, cette décharge sauvage serait-elle donc autorisée ? Il faut croire que oui puisque l'entreprise Eiffage y a déversé, entre autres, la terre extraite dans le cimetière pour construire les nouveaux caveaux.

Cette façon de faire est bien bizarre, car la Zone Industrielle d'Arbin est provisoirement soumise, par arrêté préfectoral du 21/08/2008, au règlement d'un PPRI. Dans l'attente de la décision définitive de Monsieur le Préfet, les terrains ne devraient-ils pas rester en l'état, sans construction ni remblai ? Sans compter que si tri et nettoyage il doit y avoir un jour je ne te dis pas le travail et le coût de l'opération. Politique à court terme comme souvent, qui risque d'attirer des particuliers et entreprises des environs pour se débarrasser de toutes sortes de « cochonneries » plutôt que d'aller à la déchetterie. On a connu ça par le passé avec des conséquences pour le moins fâcheuses. Alors, donnez l'exemple Mesdames et Messieurs les Elus !

A bientôt.

Ton ami Nicolas

Octobre 2011